

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LA FAMILLE

Publication hebdomadaire — de simple lecture —  
adée à la famille

---

E. A. BAILLAIRGE, Ptre

Directeur

Auquel doivent être adressées toutes communications  
relatives à la revue et tous chèques et mandats-postes.

---

## SOMMAIRE

Jean-Joseph Girouard et les troubles de  
1837. Lettre de M. Girouard à M.  
Morin.

Le Chien et l'Enfant

Nos négligences en Purgatoire

Pensées choisies.

Suzanne la folle

G. F. BAILLAIRGÉ

RAOUL BONNERY.

R. P. L. BRONCHAIN.

X. X. X.

A. BALLEYDIER

---

Prix de l'abonnement : \$1.00 par an

Les abonnements datent du 1er Janvier

UN NUMERO, 2 CENTIMS

---

ON S'ABONNE A JOLLETTE, P, Q. CANADA

TOUSSEZ-VOUS?

Depuis un Jour!

Une Semaine!

Un Mois!

Une Année!

Des Années!

PRENEZ LE

Sirap de Térébenthine

DU

DR. LAVIOLETTE.

Le Plus Sûr.

Le Plus Efficace.

Le Plus Agréable au Goût.

NE CONTIENT

Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT.

25 et 50 centes le Flacon.

DEMANDEZ-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE: J. O. LAVIOLETTE, M.D.,

317 Rue des Commissaires, Montréal.

## Docteur C. Laviolette

Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris.

MALADIES du NEZ, de la GORGE et des OREILLES.

Heures de consultation : Les lundi, mercredi et vendredi, 9 à 11, 2 à 4, 7 à 8.  
Les mardi, jeudi et samedi, 2 à 4, 7 à 8.

49<sup>e</sup> re St-Denis, Montréal.

BELL TELEPHONE : 6859.

N. B. — L'abonnement à l'ETUDIANT est encore de 50 centes pour les écoliers, les religieuses et les institutrices.

### DÉCISION JUDICIAIRE CONCERNANT LES JOURNEAUX

Article 1. — Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

Article 2. — Toute personne qui renvoie un journal est tenu de PAYER tous LES ARRÉRAGES qu'elle doit sur l'abonnement, autrement l'éditeur peut continuer à lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas l'abonné est tenu de payer en outre le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

Article 3. — Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal est publié, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

Article 4. — Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les journaux à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

### NOUS TENONS A LA DISPOSITION DES AMATEURS :

Le COUVENT de 1886, broché.....	\$0.25
La FAMILLE de 1891, relié.....	1.10
La LITTÉRATURE au CANADA en 1890, reliure de luxe, franc de port.....	60
DICTIONNAIRE DES VERBES IRRÉGULIERS conjugués, broché, franc de port.....	25
COUPS DE CRAYON, par F. A. B., broché, franc de port.....	25

# LA FAMILLE

REVUE HEBDOMADAIRE

L'abonnement, qui est d'une piastre (\$1.00) par an, date du 1er janvier. S'adresser, pour tout ce qui concerne la revue, à F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, à Joliette, P. Q., Canada.

## Jean-Joseph Girouard et les troubles de 1837.

( Suite )

### SECONDE LETTRE.

MONTREAL, NOUVELLE PRISON, 28 avril 1838.

*Cher et excellent ami,*

Il avait été décrété, par les autorités, que les forces considérables qui composaient l'expédition préparée contre les Canadiens du comté des Deux-Montagnes, n'étaient pas destinées seulement à s'emparer des chefs de la prétendue révolte ou rébellion, mais bien, à détruire de fond en comble, s'il était possible, le patriotisme dans le comté, en portant le fer, le feu et le pillage, chez tous nos braves bonnets-bleus. Aussi, se garda-t-on bien de faire aucune sommation préalable; c'eût été de donner aux chefs patriotes, l'occasion de prévenir d'aussi grandes calamités.

Que faisaient alors les bons patriotes de Saint-Benoît, qui comme je vous l'ai dit, n'avaient pas quitté leurs postes, menacés qu'ils étaient, à tout moment, d'une attaque du côté de Saint-

André d'Argenteuil ? A l'exception d'un seul, personne de Saint-Benoît, que je sache, n'était allé à Saint-Eustache, et ne se trouva au feu. Il en fut de même à Saint-Hermas et dans plusieurs des concessions de Sainte Scholastique. Ils se tenaient donc tous sur leurs gardes, et se préparaient à combattre vaillamment ceux qui viendraient les attaquer, lorsque leur parvint la nouvelle des désastres de Saint-Eustache, et en même temps, de la marche des troupes et de tous les habitants de Saint-André, Chatham, Grenville et surtout du Gore, au nombre de plus de deux mille hommes, se dirigeant simultanément sur Saint-Benoît, par Saint-André, tandis que les victorieux, de Saint-Eustache, allaient nous tomber sur les bras de l'autre côté.

Il n'y avait pas de temps à perdre. J'étais à visiter nos postes, quand on vint nous dire que tout était perdu à Saint-Eustache, et que Girod était rendu chez moi. J'ai pris le parti qui me parut le plus sage, en engageant les habitants à se retirer chez eux, et à demeurer tranquilles, après avoir fait disparaître leurs armes et leurs munitions. Et en effet, à quoi aurait servi une défense aussi inutile qu'elle eût été sanguinaire et désastreuse dans ses suites ? Protégés par nos ouvrages de défense, et quelque bien préparés et résolus que nous fussions, nous aurions sans doute fait perir un très grand nombre d'ennemis, mais à la fin, il eût fallu succomber et céder au grand nombre et à des forces supérieures, pressés que nous eussions été, entre deux feux, par l'armée de Saint-Eustache et celle venant de Saint-André. Remarquez ensuite que, par suite de la prise de Saint-Eustache, Saint-Benoît se trouvait nécessairement réduit à ses seules forces pour soutenir une double attaque, sans pouvoir espérer aucun secours des étrangers. Je vis, en ce moment, de nos braves, les larmes aux yeux et la rage dans le cœur, protester qu'ils voulaient combattre en désespérés, parce que, disaient-ils, l'ennemi n'en ferait pas moins, parmi nous, les ravages commis à Saint-Eustache. J'eus beaucoup de peine à leur persuader que ce serait un parti plus téméraire que sage d'entreprendre de défendre nos postes ; que la raison et l'hu-

manité devaient nous engager à essayer d'éviter une ruine totale et l'effusion de sang ; qu'enfin, je ne voyais pas comment Sir John Colborne pourrait ordonner ou permettre de mettre le feu et de piller, ni même souffrir que l'on fit le moindre mal à une population qui ne lui offrirait aucune résistance. Combien je me trompais !

La première personne que je vis, en arrivant au village de Saint-Benoît, fut Girod. Je lui adressai quelques reproches sanglants, et je lui conseillai d'éviter, non l'ennemi qu'il avait lâchement fui en sacrifiant nos braves, mais l'effet d'un juste ressentiment de la part de ceux qu'il avait ainsi exposés. Il fondit devant moi, et je ne le revis plus.

Vous savez quelle a été sa fin malheureuse ; atteint par ceux qui le poursuivaient pour le faire prisonnier, il se fit sauter la cervelle, d'un coup de pistolet, pour éviter les suites d'une double vengeance.

Tout était en confusion, lorsque j'arrivai. Je trouvai ma maison remplie des principaux citoyens qui m'engagèrent à chercher, sans délai, mon salut dans la fuite. Je voulus que madame Girouard restât chez elle, lui faisant entendre qu'assurément l'invasion étant conduite par des officiers, de haut rang, qui avaient une réputation et un honneur à conserver, il ne lui serait point fait de mal, et que l'on respecterait, chez moi, les papiers publics dont j'étais le depositaire. Elle n'y voulut point consentir, et force me fut de vider ma maison. Il fallut, en un instant, tout emballer. Je choisis, comme lieu le plus sûr, la vieille maison inhabitée de Richer, voisin de ma terre, à environ neuf arpents, derrière le village. Là furent transportés mes minutes, mes livres et tous mes autres papiers, sans oublier mes nombreux papiers, notes et documents historiques, et surtout, l'histoire du Canada, par feu le Dr. Labrie, le tout bien renfermé dans des coffres et des valises. Après avoir donné quelques ordres et fait les recommandations que je crus nécessaires, dans une circonstance aussi pénible, je joignis mes amis, nous nous embrassâmes, et chacun prit son parti comme il put. Cependant, je fus sur le point de prendre la résolution

de rester chez moi, dans l'espoir que je pourrais peut-être prévenir de grands malheurs, en me jetant entre le vainqueur et mes braves bonnets bleus, mais il se faisait déjà tard ; les moments étaient précieux, et il fallut céder aux pressantes sollicitations de ceux qui m'entouraient et qui craignaient, avec raison, que si je tombais entre les mains de l'ennemi, je ne fusse mis en pièces, au premier moment. Je pris donc ma route par les Eboulis.

Je n'ai voulu, jusqu'à présent, vous parler de moi, mon sensible ami, qu'en autant que cela a été indispensable pour vous mettre au fait des événements. Je passerai donc sous silence les aventures de mon voyage, mes pertes et mes souffrances individuelles. De grandes calamités doivent faire taire les plaintes particulières. C'est sur les malheurs de la patrie que nous devons verser des pleurs. Sans doute, un ami et un bon ami, comme vous, y trouverait de l'intérêt, mais je ne veux point interrompre ma narration, non que mes barbouillages soient faits avec ordre et sur un plan convenable, comme vous vous en apercevez bien, en les lisant ; ce que je veux dire, c'est que j'ai voulu entrer, le moins possible, dans les petits détails qui ne se rattachent pas directement aux grands événements, quoiqu'ils en dépendent. Je crains beaucoup que vous ne me trouviez déjà trop long. Je suivrai le plan que je me suis proposé, en vous écrivant les tristes événements qui se sont passés dans mon comté et dont je vais vous continuer le récit.

Les troupes stationnées à Carillon, avec les volontaires et loyaux d'Argenteuil, de Chatham, de Grenville, et les orangistes de Gore, tous, ou au moins la plupart, armés et ammunitionnés par le gouvernement, se divisèrent en deux bandes pour donner sur Saint-Benoît. Le même soir de mon départ de chez moi, une partie de l'expédition bivouaqua dans la baie de Carillon pour déboucher par les Eboulis, et j'aperçus leurs feux, de l'endroit où j'étais arrêté ; l'autre partie chemina par la rivière Rouge et Saint-Hermas.

Le lendemain matin, vendredi 15 décembre, les ennemis ne

tardèrent pas à entrer dans les Eboulis le long du lac des Deux-Montagnes. Ils parcoururent lentement cette côte, s'arrêtant aux maisons marquées de proscription, pour y commettre toutes sortes de brigandages, pillant tout ce qu'ils trouvaient sous leurs mains. Tous y prirent part, le ministre Abbott fit sa provision de diodes et d'autres choses, et M. Forbes que vous connaissez, se chargea de butin. Arrivés à la belle maison de pierre du capitaine Mongrain, d'où sa dame s'était sauvée avec ses enfants, ils pillèrent cette maison et y mirent le feu. J'étais, à quelques arpents de là, dans le petit bois qui se trouve non loin du chemin, et je pus voir, de mes propres yeux, toutes ces horreurs. Je les vis, ces sauvages, danser, gambader et jouer de la trompette, devant la maison, en jetant des cris féroces. Ils mirent ensuite le feu à la grange du capitaine Mongrain et à la maison voisine appartenant à la veuve Laframboise, près de la terre du père Payen que vous connaissez, et ils prirent le chemin de Saint-Etienne.

Il me serait impossible de peindre la désolation que cette marche et les scènes barbares dont elle était accompagnée, répandirent dans les familles. Je fus obligé de passer une partie de la même nuit, dans une maison nouvellement bâtie dans le fond de la grande anse des Eboulis. Cette maison était entièrement remplie de femmes et d'enfants qui s'y étaient réfugiés avec quelques couvertures soustraites aux envahisseurs. Un grand nombre de jeunes filles se réfugièrent, dans la maison de la ferme du séminaire, à la Pointe-aux-Anglais, pour se soustraire aux poursuites et à la brutalité des loyaux et des soldats. J'aurai peut-être occasion de vous raconter, plus au long, ce qui se passa dans la maison où j'étais, les larmes et les angoisses dont je fus témoin. Oh ! que je passai de pénibles moments ! Que de douleurs et de chagrins, mais en même temps que de fermeté, de courage et de grandeur d'âme chez nos femmes canadiennes ! Ah ! s'il m'était jamais donné d'aller, quelque jour, à Saint-Benoît, oui, je veux rassembler toutes ces généreuses patriotes, pour leur témoigner ma reconnaissance ;



elles qui m'entourèrent des soins les plus touchants et refusèrent l'or qu'on leur offrait, à pleines mains, pour découvrir ma retraite.

Le même jour, au soir, arriva à Saint-Benoît Sir John Colborne, à la tête de toute l'expédition de Montréal ; il y fut rejoint par les troupes et les loyaux venus par Saint-André et Saint-Hermas. Le jour suivant, il se trouva, à Saint-Benoît, entre cinq à six mille hommes. Son Excellence et plusieurs des gens de sa suite, couchèrent dans ma maison.

Un fait à remarquer, avant d'aller plus loin, c'est que, peu après son départ de Saint-Eustache, Sir John Colborne avait reçu une députation, d'habitants de Saint-Benoît, pour l'informer qu'ils n'avaient aucune résistance à lui opposer, et le prier d'épargner les personnes et les propriétés. M. James Brown parut comme entremetteur, et d'après ce qu'il a rapporté lui-même, ou ce que l'on m'a dit, il ne devait être commis aucun acte de violence à Saint-Benoît, non plus qu'à Saint-Hermas et à Sainte-Scholastique. C'est à M. Dumouchel même que M. Brown a communiqué ceci avec d'autres choses que je ne puis rapporter ici.

Quoi qu'il en soit, l'on fit rassembler dans ma cour, qui est très large, comme vous le savez, un nombre considérable d'habitants ; ils y furent mis en rang, et l'on braqua, sur eux, deux canons, par la porte-cochère, en leur disant qu'on allait les exterminer en peu de minutes. Il n'est point d'injures et d'outrages dont on ne les accablât, et de menaces qu'on ne leur fit pour les intimider et les forcer à déclarer la retraite de tous ceux que l'on appelait leurs chefs. Aucun d'eux ne put ou ne voulut donner le moindre indice, et les indignités, que les officiers leur firent endurer, furent en pure perte. Des officiers avaient appris que Paul Brazeau n'avait conduit jusqu'aux Eboulis. Ils le mirent, pour ainsi dire, à la question pour le forcer à indiquer ma retraite. Ils lui mirent le pistolet sur la gorge, le firent plusieurs fois étendre sur un billot, en menaçant de lui couper la tête, mais le généreux patriote resta ferme et nos barbares en furent pour leurs violences. Je ne sais pour-

quoï ils firent prendre les noms de tous ceux que l'on fit rassembler chez moi et qui furent ensuite congédiés.

Alors commencèrent des scènes de dévastation et de destruction, comme on n'en vit jamais de plus atroces, le meurtre seul excepté, dans une ville prise d'assaut et livrée au pillage après un long et pénible siège. Ayant complètement pillé le village, l'ennemi y mit le feu et le réduisit, d'un bout à l'autre, en un monceau de cendres. Il se dirigea ensuite de divers côtés, pillant et brûlant, sur son passage, toutes nos concessions de Saint-Benoît. A Saint-Hermas, il y eut un nombre considérable d'animaux et d'effets emportés : la superbe maison et les dépendances du capitaine Laurent Aubry, furent incendiées, et l'église de cette paroisse ne fut sauvée, dit-on, que par l'entremise du curé. A Sainte-Scholastique, la maison et la grange de M. Barcelo et une bonne partie de la côte Saint-Joachim, devinrent la proie des pillards et de la flamme. L'ennemi continua ses dévastations dans plusieurs autres concessions, et surtout dans la côte Saint-Louis, et porta le feu jusque dans le village de Sainte-Scholastique, où l'église et la majeure partie des maisons ne furent sauvées que par la conduite ferme de Messire Bonin, curé du lieu.

Il n'en fut pas de même à Saint-Benoît. L'Eglise et le presbytère ne furent pas épargnés et furent consumés par les flammes, avec toutes leurs dépendances. Avant de mettre le feu à l'église, les soldats y étaient entrés et y avaient commis des profanations de toutes sortes. Ils n'y mirent pas leurs chevaux comme en celle de Saint-Charles, mais les uns montèrent sur l'autel pour briser les reliquaires, les autres s'emparèrent des vases sacrés et les firent servir à satisfaire leurs besoins naturels, après avoir percé, déchiré et foulé les hosties à leurs pieds. On en vit ensuite se revêtir des ornements sacerdotaux qu'ils avaient volés dans la sacristie et attacher des étoles autour du cou de leurs chevaux.

Je n'en finirais point, mon cher ami, si j'entreprenais de vous rapporter tous les actes de vandalisme, d'inhumanité et de cruauté dont les soldats et les volontaires se sont rendus coupables.

Qu'il vous suffise de savoir qu'un grand nombre de familles perdirent, en cette occasion, tout ce qu'elles possédaient et qu'on leur arracha jusqu'à leurs vêtements.

Après avoir pillé tout ce qui se trouvait dans la maison et les bâtiments d'une ferme, et s'être emparé de tous les animaux, les barbares firent déshabiller les hommes, les femmes et les enfants, que l'on laissait presque nus à la porte de leur maison embrasée. Les dames Dumouchel, Lemaire, Girouard, et Masson ne furent pas exemptes ; à peine resta-t-il, à ces dernières, de quoi couvrir leur nudité. Je ne sais encore comment ces infortunées dames ont pu survivre à tant de misères et de malheurs. On avait défendu, sous peine d'incendie, aux habitants, de donner l'hospitalité à ces pauvres dames et elles seraient mortes de froid, sans le courage de quelques bons citoyens qui leur offrirent un logement, au risque de subir la vengeance loyale. Elles ont, néanmoins montré une fermeté et un courage au-dessus de leur sexe, et paraissent avoir conservé leur santé, à l'exception de Mlle Ovide Lemaire et de Mlle Cléopé Masson.

La pauvre Ovide, ma chère fille, elle que je chérissais tant et qui m'aimait si tendrement ! Elle n'a pu survivre longtemps au froid et aux misères qu'elle a endurés. J'ai appris, ces jours derniers, la nouvelle de sa mort, et je vous avoue que ma sensibilité l'a emporté dans cette catastrophe ; j'ai été affecté jusqu'à en être sérieusement malade, moi qui avais supporté, avec tant de courage, tous les autres malheurs dont nous avons été les victimes. Quant à Mlle Masson, son frère, le docteur Masson, vient d'apprendre qu'elle est dangereusement malade.

Ces barbares entrèrent dans la maison de Benjamin Maynard, à la côte Saint-Jean de Saint-Benoît. Sa femme y était avec un enfant au monde depuis deux jours seulement. Ils lui arrachèrent son lit et l'effrayèrent tellement qu'elle en mourut le lendemain.

Les volontaires et les loyaux furent ceux qui commirent le plus de cruautés et de dégradations. Ils s'en retournèrent, chez

enx, avec un nombre considérable d'animaux et de voitures chargées de lits, meubles, grains, et autres provisions, instruments d'agriculture et autres effets. Ainsi, des familles nombreuses auxquelles ils avaient arraché tout ce qu'elles possédaient, jusqu'à leurs vêtements, ont été obligées de mendier quelque nourriture pour subsister et quelques couvertures pour se garder du froid.

Sans doute, mon bon ami, vous allez me demander comment Sir John Colborne, un officier supérieur, le commandant des forces de Sa Majesté et le gardien de l'honneur du soldat anglais, a pu ordonner ou permettre tant de carnage et d'atrocités. Il nous répondra, sans doute lui-même, que tout cela s'est fait malgré les ordres exprès qu'il avait donnés de respecter les propriétés et qu'il ne peut être responsable des œuvres de quelques volontaires d'Argenteuil. C'est ce que vous ont dit les gazettes loyales; c'est ce qu'ont crié les loyaux de Montréal, parmi lesquels plusieurs avaient une bonne part du butin; car l'on sait où Arnoldy, fils, a fait sa provision de beurre, et où un autre a pris une guitare qu'il a rapportée de l'expédition, suspendue à son cou. Si le lieutenant-général avait donné des ordres exprès que les propriétés fussent respectées, comment donc a-t-il pu permettre qu'elles fussent pillées et brûlées sous ses yeux à Saint-Eustache, et principalement à Saint-Benoît où il n'y eut pas un coup de tiré? Là, dans ma maison, où il prenait ses quartiers avec plusieurs autres officiers, les lits et autres meubles, que madame Girouard avait laissés, furent volés. Les soldats firent un tel usage des boissons que renfermait ma cave, que plusieurs restèrent profondément endormis et y furent consumés par les flammes, car on m'a rapporté qu'il avait été trouvé plusieurs crânes humains dans les cendres de ma maison.

Comment se fait-il donc que l'église et le village de Saint-Benoît furent mis en feu, pendant que Son Excellence y était, si bien qu'il eut de la peine, en sortant de ma maison (qui fut incendiée une des dernières), à gagner le grand chemin, et que, ses chevaux en eurent les poils grillés. —(A Continuer)

## LE CHIEN ET L'ENFANT

Je rêvais sous un saule aux cheveux verdoyants  
Retombant, jusqu'à terre, en long flots ondoyants  
Sous mon rustique temple, à la riante voûte,  
Je pouvais explorer tranquillement la route  
Qui se déroulait droite, éblouissant les yeux  
De l'éclat des cailloux qui prenaient, sous les feux  
D'un soleil tropicale, des airs de perle fine.  
Le vent, ce matin-là, joyeux, l'humeur câline,  
Avait dû s'éveiller : il s'était fait zéphir.  
Et quand tomba la nuit, il avait dû ravir  
Bien des baisers aux fleurs, car déjà dès l'aurore,  
Son souffle parfumé trahissait que chez Flore  
Il avait fait visite, que de chaque fleur  
Qu'arrosait la déesse, il avait — le voleur —  
Respiré le parfum et touché le calice.  
Un léger bruit de pas me tira de la lice  
Où, poète impuissant, je poursuivais en vain  
Une rime rebelle : un ravissant bambin  
S'avavançait, sautillant, mordant une tartine.  
Soudain l'effroie pâlit sa figure lutine :  
Un homme est sur la route où le suit un chien noir.  
L'homme était un bohème, et le chien laissait voir  
De grands crocs qui semblaient cependant moins terribles  
Que les deux yeux hagars, et pleins d'éclairs horribles,  
Que le sombre étanger dardait sur le chemin.  
Vêtements en désordre, un bâton à la main,  
Les cheveux poussiéreux et flotants dans l'espace,  
Barbe aux crins emmêlés : voilà l'homme qui passe.  
Il a vu le bambin saisi de tremblement ;  
Il a vu la tartine : un sourd ricanement  
S'échappe de sa gorge. Il marche à la fillette,  
Lui prend le pain des mains, dans le fossé le jette  
En disant à son dogue : " Attrape ! " L'animal,  
En deux bonds a saisi le butin déloyal.

“ Mange-le, c'est pour toi ! ” lui dit le vilain être.  
Il regarde l'enfant : le bébé verse à flots  
Des pleurs entrecoupées, par instants, de sanglots.  
Le chien a tout compris ; il laisse sur la route  
S'éloigner, l'œil haineux, son maître qu'il redoute ;  
Puis accourt au bambin, et s'assied devant lui  
Présentant la tartine. Un doux éclair a lui  
Dans l'œil du petit ange où, pourtant perle encore  
Une larme qui brille au soleil qui la dore,  
Mais qui roule bientôt sur la tête du chien.  
Ce n'est rien une larme : et cependant ce rien,  
Cette humble goutte d'eau fait tressaillir la bête...  
Comme sous un reproche elle courbe la tête ;  
D'un léger coup de patte elle invite l'enfant  
A reprendre son pain. Le bébé confiant  
Passe ses petits doigts sur la bête attendrie,  
De l'autre main reprend sa tartine meurtrie ;  
Puis, la brisant en deux, il en offre une part  
Au dogue qui lui lance un caressant regard,  
En s'enfuit dévorant sa moitié de tartine.  
L'enfant avait repris sa figure lutine.....  
Croquant aussi sa part, sur le sentier poudreux  
Elle suivait les bords du dogue vigoureux.  
L'homme et le chien allaient sous un bois disparaître  
L'animal se dérobe au regard de son maître,  
Se retourne... et l'enfant, debout dans le chemin,  
Jette au dogue un baiser de sa petite main.

RAOUL BONNERY.

---

Que d'esprits chicaniers et mal faits ressemblent à ce chevalier de Navarre qui avait pris pour devise : *Que si, que non* ; pour signifier que, si vous dites d'une manière, je dirai d'une autre. ( Père Saint Jure. )

## NOS NÉGLIGENCE EN PURGATOIRE.

Une sainte religieuse nommée Marie de l'Incarnation, du monastère des Ursulines de Loudun, apparut quelque temps après sa mort à sa supérieure, femme d'intelligence et de mérite, qui en écrivit les détails au P. Surin, de la compagnie de Jésus.

“ Le 6 Novembre, lui dit-elle, entre trois et quatre heures du matin, la Mère de l'Incarnation s'est présentée à moi avec un visage très doux, qui paraissait plus humilié que souffrant. Je vis cependant bien qu'elle souffrait beaucoup. D'abord, en la voyant auprès de moi, j'eus une grande frayeur; mais je me rassurai bientôt et je lui demandai en quel état elle était et si nous pouvions lui rendre quelque service. — Elle répondit : “— Je satisfais à la Justice divine dans le purgatoire”. — Je la priai de me dire ce qui l'y retenait. — Alors poussant un profond soupir, elle répondit : “ Ce sont plusieurs *négligences* aux exercices communs ; une certaine *faiblesse* que j'ai eue à me laisser entraîner par l'exemple des religieuses imparfaites; enfin et surtout, *l'habitude* où j'ai été de retenir par devers moi des choses dont je n'avais pas la permission des disposer, et de m'en servir selon mes besoins et mes inclinations naturelles. Oh ! si l'on savait le mal que l'on fait à son âme *en ne s'appliquant pas à la perfection*, et combien durement on devra expier un jour les satisfactions qu'on se donne contre les lumières de la conscience, on aurait une autre ardeur à se faire violence pendant la vie! Ah ! Dieu voit les choses d'un autre œil que nous, il les juge autrement.”

“ Je lui demandai de nouveau si nous pouvions lui être de quelque utilité pour abrégé ses souffrances ? — Elle me répondit ” Je désire voir et posséder Dieu ; mais je suis contente de satisfaire à sa justice tant qu'il lui plaira. — Je la priai de me dire si elle souffrait beaucoup ? — “Mes douleurs sont *incompréhensibles* à ceux qui ne les sentent pas.” — En disant ces mots elle s'approchait de mon visage, comme pour prendre congé de moi. Or il me sembla que c'était un *charbon de feu qui me brûlait*, quoique son visage ne touchât point au mien ; et mon

bras, ayant un peu frisé sa manche, se trouva brûlé: j'y ressentis une vive douleur."

*Un mois après*, elle apparut de nouveau à cette même supérieure pour lui annoncer sa délivrance.

Remarquons, dans cet exemple, combien sévèrement sont punies certaines fautes que la défunte énumère et dont nous tenons si peu compte dans notre conduite. Ces fautes toutefois lui valurent *tout un mois de supplices*, supplice, *incompréhensibles*, dit-elle, à ceux qui ne les sentent pas. Si donc une religieuse sainte et fervente souffre si longtemps et si cruellement pour des fautes fort légères et, relativement peu nombreuses, que ne doivent pas attendre les âmes tièdes dont le propre est de multiplier chaque jour leurs péchés véniels et de n'en éprouver presque aucun regret? Oh! que leur chatiment en purgatoire sera long et terrible!

R. P. L. BRONCHAIN.

---

PENSÉES CHOISIES.

Pour ramener les âmes, le meilleur apostolat, c'est le travail à genoux. A genoux vous êtes le maître, et Dieu est votre ouvrier.

PAILL. D'OR.

Une grande âme avait pris pour devise : "Allez toujours au devant de ce qui vous coûte le plus,"

Sans Dieu, l'argent dans nos mains tourne en poussière ; avec Dieu, la poussière dans nos mains tourne en argent.

Lorsque le célèbre chirurgien Nélaton entreprenait une opération délicate et difficile, il disait : "Surtout ne nous pressons pas, car nous n'avons pas de temps à perdre. "

Vous seriez bien petit, Seigneur, si vous pouviez être compris par un esprit aussi petit que le mien.

( S. Fr. de Sales. )

Bienheureux les cœurs pliables, car ils ne rompent pas.

( S. Fr. de Sales. )



# SUZANNE LA FOLLE

—PAR—

A. BALLEYDIER.

## II

*Suite*

Mademoiselle Suzanne, lui dit-il avec émotion dans la voix ;  
“ Les hommes séparent pour un temps indéterminé nos cœurs  
“ que Dieu devait bientôt unir pour l'éternité. Je dois vous  
“ quitter, car Français j'appartiens à la France. Je ne serais  
“ plus digne de vous si j'hésitais un seul instant à répondre à  
“ l'appel de la patrie. Je pars avec l'espérance de revenir bien-  
“ tôt glorieux et triomphant pour vous conduire à l'autel, et  
“ qui sait si, à mon retour, un ruban d'une seule couleur, le  
“ ruban rouge de l'honneur, ne remplacera pas les faveurs aux  
“ couleurs multiples que nos jeunes gens qui se marient por-  
“ tent à leurs boutonnières. Adieu, mademoiselle Suzanne,  
“ priez Dieu pour moi, je le prierai pour vous ; je penserai à  
“ vous, pensez à moi. Je crois en vous, croyez en moi... Vous  
“ m'avez promis votre main, bientôt, oui bientôt, je l'espère,  
“ je viendrai vous la redemander. Dernièrement vous avez  
“ accepté, pour gage de notre alliance, un modeste anneau d'or,  
“ permettez-moi de vous offrir, aujourd'hui, notre bouquet de  
“ noces.” Disant ainsi, Pierre présenta à Suzanne une cou-  
“ ronne composée de roses blanches et de fleurs d'oranger...  
“ puis il ajouta : “ Lorsqu'à vous je reviendrai, ces fleurs que  
“ vous conserverez en mémoire de moi seront flétries peut-  
“ être, mais les sentiments que je vous ai voués seront tou-  
“ jours en fleurs au fond de mon âme. Adieu mademoiselle  
“ Suzanne... je vous donne rendez vous au pied de l'autel de  
“ Marie...”

—Ce rendez-vous est beau, répondit Suzanne avec une  
expression mélancolique qui à elle seule disait toute une

Élégie ; mais dans cette lutte du cœur qui regrette, avec le devoir qui commande, la raison reprenant son empire, elle ajouta d'une voix ferme : Adieu, monsieur Pierre...

Pierre, debout sur le seuil de la porte, les bras croisés sur sa poitrine, fit deux pas en arrière, mais s'arrêtant tout-à-coup... De vous, mademoiselle Suzanne, dit-il, n'emporterai-je aucun souvenir ?

Suzanne consulta de nouveau tacitement sa mère, et sur un de ses regards qui équivalait à un consentement, elle s'avança rapidement vers son fiancé et lui fit hommage d'un chapelet en corail qu'elle sanctifiait depuis sa première communion.

— Merci ! merci ! mademoiselle Suzanne, fit Pierre, je vous le rapporterai afin que nous le disions ensemble... Alors, faisant un effort surhumain sur lui-même, il s'élança au dehors en répétant : Suzanne, priez Dieu pour nous. Suzanne fondant en larmes se prosterna devant un crucifix, mystérieux témoin de ses prières de jeune fille, et dit : Seigneur, mon Dieu, veillez, veillez sur moi.

Deux mois après le départ de Pierre son fiancé, Suzanne, la fraîche et riieuse Suzanne devint triste et silencieuse, son visage coloré comme la feuille de rose se rapprocha de la blancheur du lis ; elle souffrait, la jeune fille, car Pierre oublieux de ses promesses n'avait point écrit à sa mère. Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi : d'un côté silence absolu, le silence de la tombe ; de l'autre une douleur croissante, la douleur du désespoir. L'ingrat ne pense plus à moi, disait en pleurant Suzanne. — Ses lettres se seront sans doute égarées, lui répondait sa mère, chaque jour qui s'écoulait, emportant une nouvelle espérance, laissait un regret nouveau dans la demeure de la pauvre délaissée. La malheureuse jeune fille n'était pas au bout de ses épreuves, un soir elle se trouva seule au monde en face du cercueil de sa mère.

Depuis le départ de son fiancé, le *De profundis* fut le seul chant qu'on entendit dans dans la modeste cabane d'où un jour elle avait dû franchir le seuil pour aller à l'autel de l'hyménée.

Elle fut bien à plaindre alors la pauvre orpheline, si cruelle.

ment frappée dans toutes ses affections ! Un instant elle forma le projet de quitter le monde pour finir ses jours dans un monastère, mais le tombeau de sa mère, qui lui rappelait les joies de son enfance, l'idée de s'éloigner des rivages de la mer, qui peut-être un jour devait lui ramener l'époux de son cœur, la retinrent comme malgré elle aux lieux qui l'avaient vue naître.

Dès lors elle se fit un règlement de vie dont elle ne s'écarta jamais... Rompant toute espèce de relations avec ses compagnes (le malheur rend égoïste), elle recueillit toutes les ressources que sa mère lui avait laissées en mourant et se fit construire l'humble hermitage dont nous avons parlé. Comme ses goûts et ses besoins étaient modestes, ses petits revenus suffisaient largement à son existence de chaque jour. De sa vie elle fit trois parts qu'elle distribua de la sorte : la première au regret, la seconde à l'espérance, la troisième, qui réunissait les deux autres, à la prière. Chaque matin ; à l'aube du jour, et en toute saison, elle allait visiter au cimetière une tombe, fraîche corbeille de fleurs qu'elle cultivait de ses mains et arrosait de ses larmes : dans le ramage des oiseaux, chantant sous les lugubres ombrages, elle croyait reconnaître une voix aimée qui lui parlait de sa mère. Au milieu de la journée, et par toutes les variations atmosphériques, elle se rendait sur les bords de la mer, dans l'attitude d'une personne qui attend, elle restait des heures entières en contemplation devant les horizons sans fin : elle trouvait dans le bruit des vagues, déferlant sur la rive, des chants mystérieux qu'elle ne comprenait point, mais qui caressaient délicieusement son âme — Le soir, plongée dans le silence de la méditation, et dans la méditation de la prière, elle s'enfermait dans son ermitage comme une religieuse dans sa cellule. Quelquefois cependant, surtout par ces belles nuits d'été pleines d'étoiles, de brises et de parfums, elle reprenait tristement le chemin de la mer pour interroger du regard ces grandes routes dont les vagues sont les ornieres mouvantes ; mais sur ces grandes routes tristement solitaires, elle ne voyait rien venir. Un soir qu'elle rentrait chez elle après être restée plusieurs heures sur le rivage, elle crut entendre une voix qui lui disait : "L'espérance est une route qui souvent n'aboutit à rien.

# VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR.,  
L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien.  
CHER MONSIEUR,

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE,  
Représentant la Maison Ira Gould & Fils,  
Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ,  
ST-JEAN-DE-MATHA.

Représentant du Comté de Joliette au  
Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation *par excellence* pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P.

St Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR.,  
MARCHAND, ST FELIX DE VALOIS

Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes:

10 Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur *primitive*. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus *blonds* comme dans le temps de ma première jeunesse.

20 Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux *tiennent* mieux que jamais.

Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

30 En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard....

CHARLES TELLIER.

St Félix de Valois, 19 Mars 1888.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT

A 50 cts la bouteille.



**PLUS QUE SATISFAISANT. 4**

66 CHEEVER PL., BROOKLYN N. Y., 19 Juin '91.

Durant 12 ans mon fils souffrait de spasmes. Il tombait tous les 15 jours, mais plus récemment c'était une ou deux fois la semaine. Nous allâmes chez les médecins les plus distingués mais sans obtenir de soulagement. Naturellement nous commençâmes à perdre l'espoir de le guérir quand nous entendîmes parler du *Tonique Nerveux* du Père Koenig. En ayant acheté à titre d'essai nous devons vous dire que *le résultat a été des plus satisfaisants*. Voilà 3 mois de cela et mon fils complètement guéri, n'a pas été malade depuis. Veuillez bien recevoir vos remerciements. Votre femme et moi-même l'a sauvé. Assurément dans la condition où il se trouvait il aurait vite succombé. C'est notre opinion que votre excellent remède l'a guéri.

DAME M. MOLONY.

**GRATIS** — 51 Libra Impartaria sur les Maladies Nerveuses sera envoyé gratuitement à toute adresse, et les malades peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.

Ce remède a été préparé par le Père, Pasteur Koenig, de Pont Neuf, Paris, U. depuis 1876, et est actuellement préparé sous sa direction par la

**KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL.**  
A Vendre par les Proximités à \$1 la Botteille; 6 pour \$6.

" Au Canada, par SAUNDY & Co., London, Ont.;  
E. LEBLANC, Montréal, Que.; LA ROCHE & C<sup>ie</sup>, Québec

**LE COUVEN'T**

Abonnez vos jeunes filles à cette petite revue. 25 cts par année !  
S'adresser au rédacteur de la FAMILLE.

**Traité classique d'Economie Politique**

PAR F.-A. BAHLLAIRGÉ

— (O) —

320 PAGES, BELLE RELIURE, L'EXEMPLAIRE 75 CENTIMS

— En vente au College Joliette. —

Achetez la LITTÉRATURE AU CANADA EN 1890. Broché, 50 centims relié 60 centims, franc de port. Hâtez-vous, car on n'a imprimé que 620 exemplaires. Adressez-vous au directeur de la FAMILLE.

**L'ÉTUDIANT**

Abonnez-vous à L'ÉTUDIANT. Il traite particulièrement des questions actuelles. S'adresser au rédacteur de la FAMILLE.

**L'ASSOCIATION DES FAMILLES**

POUR LA

**PRIERE DU SOIR EN COMMUN**  
"ÉTUDE"

OFFERTE A MM. LES CURÉS ET MISSIONNAIRES

PAR LE PROMOTEUR

**ÉGLISE SAINT-SAUVEUR, QUÉBEC**

MM. les Curés de Trois-Rivières et de Nicolet doivent s'adresser à M. de CARUFEL, libraire, à Trois-Rivières, pour les images (Cachets de l'Association) et pour cette "Étude."